

Feuille de route de l'Université Lumière Lyon 2 pour

LA SCIENCE OUVERTE

2^{ÈME} ÉDITION - 2025

*Ce document a été présenté aux membres
de la commission recherche le 02 juin 2025,
et approuvé à l'unanimité par le conseil
d'administration le 13 juin 2025.*

SOMMAIRE

Édito.....	p.3-4
Intégrité scientifique	p.6-7
Frise chronologique	p.8
Initiatives.....	p.10
En chiffres.....	p.12
Thématique O1 : Économie des publications scientifiques et des données de la recherche	p.14-15
Thématique O2 : Diffusion et valorisation des publications scientifiques et des données de la recherche.....	p.16-17
Thématique O3 : Évaluation de la recherche au prisme de la science ouverte.....	p.18-19
Thématique O4 : Formation et acculturation à la science ouverte.....	p.20-21
Trajectoire	p.23



Édito

La science ouverte est un mouvement mondial, soutenu par une recommandation de l'UNESCO de 2021, dont **l'objectif est de rendre accessibles au plus grand nombre les résultats de la recherche scientifique très majoritairement issus de financements publics. Concrètement, il s'agit de « sortir » ces résultats des revues et des bases de données payantes et/ou fermées pour les diffuser le plus largement possible aux autres chercheuses et chercheurs mais aussi aux milieux socio-économiques et professionnels, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens, sans entrave, sans délai et gratuitement**, le tout à une échelle globale. En effet, l'accès à la connaissance est

très inégal, selon que l'on réside dans un territoire doté d'un riche réseau de bibliothèques et de connexions internet de qualité, ou au contraire d'infrastructures éducatives, culturelles et techniques fragiles. Or dans un contexte mondial où le savoir scientifique est contesté par la diffusion incontrôlée de vérités « alternatives », où les algorithmes des réseaux sociaux guident les esprits et les opinions, rendre disponible la connaissance scientifique au plus grand nombre est plus que jamais un enjeu politique en appui aux valeurs de la démocratie. Afin de mieux diffuser les connaissances scientifiques vers la société, la Direction sciences société a été créée en 2021, et l'établissement a été lauréat du projet Lysières en 2022.

La Commission Européenne a émis plusieurs recommandations depuis les années 2000 visant à placer la science ouverte au cœur des dispositifs de recherche impulsés et financés par elle. En France, la loi pour une République numérique de 2016 fournit un cadre légal pour accélérer l'ouverture des données de la recherche, tandis que les plans nationaux pour la science ouverte (le premier en 2018, le deuxième en 2021) ont donné aux acteurs et actrices de la recherche une impulsion politique et des moyens. Le deuxième plan national pour la science ouverte (2021-2024) vise un objectif de 100 % de publications en accès ouvert en 2030.

La science ouverte ne concerne pas seulement la mise à disposition des publications

issues de la recherche : elle promeut également une plus grande transparence sur l'origine des données elles-mêmes, l'intégrité scientifique, renforce la bibliodiversité, le plurilinguisme dans les publications, transforme l'évaluation même de la recherche. Elle affecte donc l'ensemble du système académique. Notre établissement a mis en place dès le début des années 2000 les jalons et les outils d'une politique de science ouverte ambitieuse : nous avons signé en 2003 la Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance, et créé en 2005 une archive ouverte institutionnelle qui est devenue la collection dans HAL en 2009. En 2018, le portail institutionnel de l'université Lumière Lyon 2 a été inauguré, et depuis 2021, le baromètre de la science ouverte nous permet de suivre le taux d'ouverture des publications issues de nos laboratoires. Depuis 2021, l'université Lumière Lyon 2 est membre fondateur, avec l'université Jean Moulin Lyon 3 et la MSH LSE, du pôle éditorial Prairial, qui se présente comme un dispositif de soutien aux revues de SHS en accès ouvert diamant ; il possède notamment une plateforme de revues

numériques. Un travail de fond mené à la Direction de la recherche et des écoles doctorales, au Service commun de documentation, en collaboration avec la référente intégrité scientifique et d'un groupe de travail dédié entre 2021 et 2022 a permis de faire émerger la première Feuille de route science ouverte en mai 2022. Cette même année, nous avons également signé le plan d'action en faveur de l'édition diamant, ainsi que la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA). Notre établissement participe régulièrement aux débats au sein de la Coalition pour l'avancement de l'évaluation de la recherche (CoARA). Plus récemment, l'université Lumière Lyon 2 a intégré le réseau Mir@bel qui vise à améliorer la visibilité des revues et recenser leur accès en ligne. L'établissement s'est également fortement impliqué dans DATAListE, atelier de la donnée du site Lyon Saint-Étienne labellisé en 2025 par le MESR. Le chemin parcouru est donc très satisfaisant, mais il nous faut conforter nos acquis, compléter les dispositifs, convaincre

et acculturer l'ensemble des communautés académiques de l'établissement pour franchir les étapes suivantes. C'est l'objet de cette deuxième feuille de route pour la science ouverte, qui s'appuie à la fois sur le bilan des actions menées et sur des objectifs renouvelés, organisés en **quatre thématiques** :

1. Économie des publications scientifiques et des données de la recherche

2. Diffusion et valorisation des publications scientifiques et des données de la recherche

3. Évaluation de la recherche au prisme de la science ouverte

4. Formation et acculturation à la science ouverte

Lydia Coudroy de Lille,

Vice-présidente Recherche, innovation et science ouverte.



INTEGRITE

L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

se définit par l'honnêteté et la rigueur de la recherche ainsi que par le respect d'un ensemble de valeurs et de règles, dont le respect de l'environnement humain, culturel et écologique. Cela relève de la responsabilité de chaque chercheur ou chercheuse¹. Ces normes garantissent « l'impartialité des recherches et l'objectivité de leurs résultats », donc leur fiabilité. L'intégrité scientifique est désormais inscrite dans le Code de la recherche². La confiance entre chercheuses et chercheurs d'une part et de la population dans la science d'autre part, dépendent de son respect.

Les manquements à l'intégrité scientifique³ nuisent à la science et au collectif de recherche, portent atteinte à sa réputation. Le référent ou la référente intégrité scientifique⁴ de l'établissement reçoit et traite les signalements pour de tels manquements. Il ou elle peut conseiller, sensibiliser, former. Le mouvement de la science ouverte, caractérisé par un idéal de transparence, d'ouverture et de concertation, exige une vigilance

concernant de potentiels manquements à l'intégrité scientifique : fabrication de données, falsification, plagiat, et autres pratiques questionnables.

L'intelligence artificielle générative introduit de nouveaux usages, de nouvelles questions et de nouveaux risques en matière d'intégrité scientifique. L'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS) fait le point sur cette question en indiquant quelques « points de vigilance »⁵. Être vigilant sur ce point fait partie d'une démarche sécurisée de valorisation par la science ouverte. Respecter l'intégrité scientifique n'est cependant pas seulement une obligation individuelle. L'environnement de travail joue un rôle décisif : accompagnement des doctorants et doctorantes et des chercheurs et chercheuses, débats professionnels sur ce qu'il convient de faire, et implication institutionnelle contribuent à la construction collective de normes professionnelles partagées garantissant une science ouverte respectueuse de l'intégrité scientifique. La prévention est prioritaire. Le rôle des directions de laboratoire et des encadrants et encadrantes de thèses est déterminant.



Notes:

¹ Responsabilité concernant la méthodologie, les publications, la valorisation de la recherche.

² En application de la loi de programmation de la recherche (2020) et en référence au Code de conduite européen pour l'intégrité scientifique (version 2023). Code de la recherche : Article L. 211-2 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071190/LEGISC-TA000006151285/#LEGISCTA0000019911621

³ Qu'est-ce qu'un manquement à l'intégrité scientifique ? <https://www.ofis-france.fr/wp-content/uploads/2024/10/LOfisfaiilepoint.Questceque-Manquement.pdf>

⁴ Pour plus d'informations sur le rôle du référent intégrité scientifique de l'université Lumière Lyon 2 : <https://www.univ-lyon2.fr/recherche/presentation/ris-1>

⁵ Systèmes d'intelligence artificielle générative : quelques points de vigilance : https://www.ofis-france.fr/wp-content/uploads/2024/11/LOfisfaiilepointFevrier2024_AI.pdf

TEMPS FORTS

2010

Totalité du fonds ancien de MOM Éditions sur Persée

2016

Loi pour une République numérique

2018

Ouverture du portail HAL de l'université Lumière Lyon 2

Accès ouvert immédiat des parutions de MOM Éditions sur OpenEdition Books

Circuit de dépôt des mémoires sur DUMAS

2019

PNSO 1

Ouverture du site OpenEdition Books des PUL

2021

PNSO 2

Fondation de Prairial par l'université Lumière Lyon 2, l'université Jean-Moulin Lyon 3 et la MSH LSE

2022

Adoption de la 1^{ère} FRoSO

2024

Signature de la convention Mir@bel

Création de l'Aléf

2025

Labellisation de DATAlystE

3 collections du fonds ancien des PUL sur Persée

Rapport de l'Académie des sciences sur l'évaluation de la recherche et la science ouverte

Parution du 3^{ème} rapport du Baromètre de la science ouverte



INITIATIVES

Depuis plusieurs années, l'université Lumière Lyon 2 soutient financièrement, par le biais du Service commun de la documentation (SCD), de nombreuses initiatives dans l'optique d'encourager le développement de la science ouverte et de favoriser l'émergence de nouveaux projets.

Les contributions comprennent des versements financiers, mais également un investissement de personnels dédiés sur des missions spécifiques. L'ambition est de garantir un soutien à long terme, essentiel à la croissance et à la pérennité de la science ouverte.

DATALystE

DATALystE est l'atelier de la donnée du site Lyon Saint-Étienne qui s'inscrit dans l'écosystème Recherche Data Gouv. Structuré autour de 13 partenaires, il a été labellisé en janvier 2025 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESR). Il propose de nombreux services autour de la donnée, à destination de la communauté universitaire et de recherche du site.

DOAB

Le Directory of Open Access Books est un service de découverte qui indexe des livres en accès ouvert évalués par des pairs :

<https://www.doabooks.org/fr>

DOAJ

Le Directory of Open Access Journals est un service qui référence les revues en accès ouvert évaluées par les pairs selon des critères de bonnes pratiques en matière d'accès ouvert. Le DOAJ permet notamment d'indexer les contenus à l'échelle de l'article :

<https://doaj.org/>

HAL

Hyper articles en ligne est une plateforme nationale, maintenue et développée par le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD), destinée au dépôt, à la diffusion et à l'archivage pérenne en libre accès des travaux scientifiques des chercheurs / chercheuses.

MIR@BEL

Mir@bel est un réseau national qui vise à améliorer la visibilité des revues et recenser leurs accès en ligne. Son système de référencement est alimenté et modéré par une communauté de veilleurs et veilleuses issus de nombreux établissements de l'ESR.

ORCID

Le consortium ORCID est une association à but non lucratif dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation de l'identifiant unique et pérenne ORCID par les chercheurs et chercheuses, dans une optique de valorisation de leurs travaux et de gestion de leur identité

PRAIRIAL

Le pôle éditorial Prairial est un dispositif de soutien aux revues scientifiques du site Lyon Saint-Étienne, articulé autour de plusieurs services : soutien éditorial, appui technique, conseil juridique, formation et documentation, aide au référencement, etc. Il dispose notamment d'une plateforme de diffusion en accès ouvert qui héberge des revues de SHS.

RDA

La Research Data Alliance est une organisation internationale dont les membres développent des activités et des infrastructures communes pour réduire les obstacles au partage et aux échanges de données, et accélérer l'innovation à l'échelle mondiale en misant délibérément sur les données
(source : www.ouvrirlascience.fr/rda/)

SPARC

Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition, la Coalition de l'édition savante et des ressources académiques (SPARC) prône l'ouverture comme principe par défaut dans l'éducation et la recherche européennes.



LA SCIENCE OUVERTE À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 EN CHIFFRES

30 %
DU DÉPÔT

des textes intégraux
dans HAL

81 %
**DE CHERCHEURS
ET CHERCHEUSES**

de l'établissement
possédant au moins
un identifiant auteur

77 %
DES THÈSES

sont diffusées en
accès ouvert dans
HAL Thèses

7 REVUES

en accès ouvert diamant (gratuites
pour les auteurs / autrices et
pour les lecteurs / lectrices)
soutenues par Prairial et éditées
par l'université Lumière Lyon 2

5 REVUES

sur la plateforme de Prairial

2 REVUES

sur OpenEdition Journals

29 PLANS DE GESTION DE DONNÉES

de données déposés / rédigés entre 2022 et 2024

PUL

274 OUVRAGES

hébergés sur OpenEdition Books
et référencés dans le Directory
of Open Access Books (DOAB)

3 COLLECTIONS sur Persée

MOM édition

37 OUVRAGES

sur OpenEdition référencés
dans le DOAB

100% DU FONDS JUSQU'À 2015
rétronumérisé par Persée

Diffusion des mémoires de master dans DUMAS

68 PARCOURS dans **8 COMPOSANTES**



01 THÉMATIQUE 01

ÉCONOMIE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ET DES DONNÉES DE LA RECHERCHE

OBJECTIF

Proposer un cadre économique soutenable pour les productions en accès ouvert des acteurs et actrices de l'Université Lumière Lyon 2.

CONTEXTE

L'accès aux publications scientifiques et aux données de la recherche soulève des questionnements économiques majeurs dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la fois soumis aux exigences des financeurs/financeuses, à la place dominante de certains grands éditeurs commerciaux et aux directives nationales et internationales qui tentent de donner une place légitime au libre accès. Le deuxième Plan national pour la science ouverte, paru en 2021, ouvre la voie à la généralisation de la science ouverte en France, clarifiant ainsi les objectifs attendus pour les travaux des chercheurs/chercheuses. La loi de programmation de la

recherche a par ailleurs fixé un objectif de 100 % de publications en accès ouvert en 2030, amenant à repenser une économie de la publication et des données de la recherche complémentaire, au prisme de la bibliodiversité. La vision de l'université Lumière Lyon 2 se situe au cœur de cette dynamique : elle apporte un soutien conséquent depuis plusieurs années à des initiatives qui défendent le libre accès (Prairial, DATALystE, Mir@bel...), que ce soit par un investissement financier ou par la mobilisation de postes dédiés. Elle est engagée par ce biais à la réflexion sur la soutenabilité des modèles économiques qu'elle défend. L'établissement édite par ailleurs des ouvrages grâce à deux services d'édition (PUL et MOM Éditions) et des revues diamant soutenues par le pôle éditorial Prairial. Les chercheurs et chercheuses sont également encouragés

à privilégier des pratiques de publications responsables, comme publier dans des revues diamant ou choisir la voie verte en déposant les textes intégraux de leurs publications dans HAL. Les principes FAIR (facile à trouver, accessible, interopérable, réutilisable), publiés pour la première fois dans la revue *Scientific Data* en 2016, favorisent la découvrabilité et la réutilisation des données de la recherche et des publications numériques. Afin d'en faciliter l'accès, il est recommandé de décrire ces ressources par des métadonnées, un vocabulaire contrôlé, des protocoles et des standards ouverts et d'y associer des identifiants pérennes.



Prairial

PRÉCONISATIONS ET ACTIONS

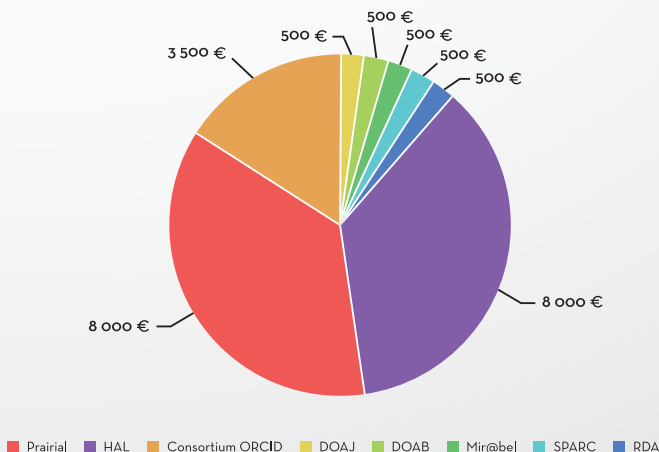
Soutenabilité

- Analyser la soutenabilité du modèle économique de l'édition scientifique publique en contexte de science ouverte, notamment dans le cadre du groupe dédié au sein de l'Alef (Alliance des éditeurs scientifiques publics français).
- Promouvoir la création d'un fonds d'aide à la publication en accès ouvert diamant.
- Renforcer la sensibilisation aux enjeux et aux coûts liés à la FAIRisation des données et des publications, ainsi qu'à la soutenabilité du modèle.
- Initier une démarche institutionnelle sur la gestion des données de la recherche, des données administratives, ainsi que leur préservation et aux coûts liés.

Diversité

- Favoriser le dépôt du texte intégral des publications en accord avec la loi pour une République numérique, grâce à une meilleure information sur les droits des auteurs / autrices avec un objectif de 40 % de texte intégral annuel pour 2027 conformément au projet annuel de performances (PAP).
- Faire de l'accès ouvert diamant un choix par défaut pour les revues éditées ou soutenues par l'établissement, en accompagnant notamment les actions du pôle éditorial Prairial dans ce domaine.
- Garantir une offre de publication respectueuse de la biodiversité et de l'écosystème éditorial.
- Analyser les dépenses liées aux APC en comparaison avec celles des accords transformants, afin de mieux appréhender ce modèle économique.
- Encourager l'utilisation d'outils et logiciels en formats ouverts afin de répondre aux enjeux de lisibilité des données sur le long terme.

Contribution financière annuelle en euros de l'université Lumière Lyon 2 à la science ouverte. Année de référence : 2024



02

THÉMATIQUE 02 DIFFUSION ET VALORISATION DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ET DES DONNÉES DE LA RECHERCHE

OBJECTIF

Mieux donner à voir les productions en accès ouvert (données, publications) des acteurs et actrices de l'établissement.

CONTEXTE

La valorisation des publications et des données constitue un aspect essentiel de la communication scientifique, faisant du mode de diffusion un prérequis à l'ouverture de la science. Le deuxième Plan national pour la science ouverte préconise à ce titre que la diffusion et la valorisation des publications et des données de la recherche soient aussi ouvertes que possible.

Dans ce contexte, l'université Lumière Lyon 2 s'est engagée dans des actions d'accompagnement au dépôt dans HAL, ainsi que dans le pôle éditorial Prairial pour porter les exigences de diffusion et de valorisation. Cet

investissement se révèle efficace puisque, d'une part, le dépôt des textes intégraux des publications en accès ouvert se positionne au-dessus de la moyenne nationale avec 68,5% contre 67% (source : Baromètre de la science ouverte 2024), et, d'autre part, le nombre de chercheurs/chercheuses qui possèdent au moins un identifiant IdHAL ou ORCID iD est en constante augmentation. L'ouverture des publications et le recours aux identifiants pérennes auteurs / autrices et structures sont les conditions de la valorisation des savoirs produits.

Le rayonnement de la connaissance scientifique passe également par la diffusion et l'exposition des données de recherche, matériau essentiel à la démarche de reproductibilité et garant de la fiabilité de la démarche scientifique. Afin de répondre aux besoins

des établissements, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a créé en 2021 l'écosystème Recherche Data Gouv. Il repose sur l'identification d'entrepôts de confiance et d'un maillage national d'ateliers de la donnée, qui forment des services généralistes d'accompagnement à la gestion des données de la recherche. L'université Lumière Lyon 2 est membre fondateur de DATAlystE, l'atelier de la donnée du site Lyon Saint-Étienne : elle en assure la coordination et l'animation en collaboration avec la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM), et travaille étroitement avec douze autres partenaires investis dans la structure. Sa labellisation par le MESR en janvier 2025 témoigne de la reconnaissance du travail de mutualisation accompli sur la gestion des données.

PRÉCONISATIONS ET ACTIONS

Découvrabilité

- Généraliser le recours aux identifiants auteurs (ORCID iD, IdRef, IdHAL) et structures (ROR) dans toutes les productions pour améliorer leur visibilité.
- Continuer le travail de référencement au sein de Prairial pour les revues en accès ouvert, notamment dans le DOAJ, en partenariat avec Mir@bel et le réseau Repères.
- Valoriser les mémoires de master par le dépôt dans la plateforme d'archives ouvertes DUMAS.
- Ouvrir les métadonnées en utilisant des modèles standards pour permettre leur découvrabilité.
- Accroître les moyens alloués à l'accompagnement et à la FAIRisation des données.
- Encourager l'ouverture des plans de gestion de données (PGD) à la fin des projets de recherche.
- Maintenir l'investissement proactif de l'université dans DATALystE en s'investissant dans les groupes de travail dédiés.
- Soutenir les activités du musée des Moulages (MuMo), valoriser et mettre à disposition ses collections. 

Pérennité

- Poursuivre la rétronumérisation des fonds anciens des PUL et des revues, notamment avec l'aide de Persée ou sur la plateforme Prairial.

- Assurer la maintenance de la plateforme Prairial et en garantir la pérennité.
- Constituer une collection dans HAL pour des pôles de spécialités volontaires et enrichir la collection de la chaire TrALIM. 
- Promouvoir des outils institutionnels et sécurisés pour le stockage des données (ShareDocs, Nakala, etc.) et proposer un accompagnement adapté.
- Encourager au développement ou à la production, dans une perspective collaborative, d'outils partagés entre les projets.
- Développer la gestion électronique des données (GED) en interne par l'université Lumière Lyon 2 afin de garantir un stockage transparent, sûr et normé des données.

Accessibilité aux personnes empêchées de lire

- Participer à une discussion collective avec les réseaux nationaux et plateformes de diffusion sur l'amélioration de l'accessibilité des contenus.
- Demander, à terme, dans les normes aux auteurs des ouvrages et des revues de proposer un texte alternatif pour toute image non décorative.



DATALystE

ÉVALUATION DE LA RECHERCHE AU PRISME DE LA SCIENCE OUVERTE

OBJECTIF

S'insérer dans la dynamique européenne de la réforme de l'évaluation de la recherche, et décliner à l'échelle locale de nouvelles métriques en lien avec la science ouverte.

CONTEXTE

L'évaluation de la recherche au prisme de l'ouverture de la science suscite de plus en plus de questionnements concernant les méthodologies adoptées par les institutions et les organismes financeurs. Élaborer des indicateurs pertinents s'avère indispensable pour refléter la qualité des travaux des chercheuses et des chercheurs de manière renouvelée. La feuille de route science ouverte de l'université parue en 2022 pointait déjà cette contradiction de privilégier une logique quantitative alimentée

par des bases de données commerciales, comme le Web of Science (WoS) ou Scopus, au détriment d'une approche qualitative souhaitée dès 2013 par la Déclaration de San Francisco (DORA). Soucieuse de contribuer activement à la réflexion internationale concernant la réforme de l'évaluation de la recherche, l'université Lumière Lyon 2 a rejoint la Coalition pour l'avancement de l'évaluation de la recherche (CoARA) dès octobre 2022, peu de temps après avoir signé la Déclaration de San Francisco, en juillet 2022. Elle fait dorénavant partie de trois groupes de travail : indicateurs responsables ; reconnaître et récompenser l'évaluation par les pairs ; multilinguisme et préjugés linguistiques dans l'évaluation de la recherche.

Portée par cette dynamique, elle a

adapté certaines phases de son processus d'évaluation interne à la réflexion internationale, notamment en incluant des indicateurs science ouverte dans certains critères d'évaluation. C'est le cas par exemple dans la dotation des laboratoires ou dans les appels à projets internes. L'université ambitionne de poursuivre sa progression vers une évaluation plus vertueuse, en phase avec les conclusions apportées par l'Académie des sciences dans son rapport du 13 mars 2025, lequel soumet quatre préconisations : « résister aux pressions de l'édition commerciale, simplifier les procédures d'évaluation, rendre l'évaluation plus pertinente, garantir une qualité des jurys à la hauteur des enjeux ».

PRÉCONISATIONS ET ACTIONS

- Décliner le Baromètre de la science ouverte (BSO) annuellement, comme indicateur de l'ouverture de la science à l'université Lumière Lyon 2, et en faire des déclinaisons par laboratoire de recherche à la demande.
- Instaurer davantage de critères d'évaluation liés à la science ouverte dans l'évaluation individuelle de la carrière des enseignants-chercheurs / enseignantes-chercheuses
- Quantifier et valoriser l'évaluation par les pairs dans une démarche d'étude globale de l'activité des chercheurs / chercheuses.

- Qualifier l'évaluation de la production scientifique complémentaire et alternative à l'université, et suggérer des moyens d'en améliorer la prise en compte dans le processus d'évaluation interne.
- Répondre à des appels à projets mutualisés, dans une dynamique participative et fédératrice au niveau du site.
- Mener une étude comparative entre OpenAlex, base d'articles scientifiques, d'auteurs, et d'institutions en libre accès et le Web of Science (WoS), dans une réflexion sur la viabilité du modèle économique soutenu par l'université Lumière Lyon 2.



04

THÉMATIQUE 04

FORMATION ET ACCULTURATION À LA SCIENCE OUVERTE

OBJECTIF

Former et acculturer l'ensemble des personnels de l'établissement aux principes de la science ouverte.

CONTEXTE

La science ouverte connaît une évolution rapide et multifactorielle depuis plusieurs années, complexifiant la lecture que peuvent en avoir les membres des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est donc essentiel de penser l'accompagnement et la formation des communautés de recherche comme élément central de l'acculturation et de l'appropriation du concept de science ouverte.

L'université Lumière Lyon 2 est consciente des enjeux liés à la formation à la science ouverte et s'investit

dans la formation de ses différents publics depuis plusieurs années. En 2023, elle a répondu à un appel à projet du rectorat qui a permis le financement de deux contractuels pendant un an, dont les missions étaient exclusivement dédiées à l'accompagnement au dépôt dans HAL et à la création d'identifiants ORCID.

L'accompagnement des chercheurs et chercheuses au dépôt du texte intégral dans HAL s'est également intensifié, mettant l'accent au deuxième semestre 2024 sur les exigences du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES) concernant la science ouverte : au total, une cinquantaine d'heures d'accompagnement ont été consacrées à cette démarche.

Pour les doctorants et

doctorantes, le module « environnement de la recherche » est désormais intégré à la formation Isidoc't commune à l'université Lumière Lyon 2, l'université Jean-Moulin Lyon 3 et l'ENS de Lyon et aborde les grands enjeux liés à la science ouverte.

Des sessions d'acculturation sont aussi proposées aux personnels de documentation dans le cadre de la formation continue interne, en intégrant la ludification comme méthode d'accès. La diversité des publics visés et des approches méthodologiques nécessite une réévaluation constante pour mieux répondre aux nouveaux défis auxquels fait face la communauté universitaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

PRÉCONISATIONS ET ACTIONS

Objectifs

- Offrir un socle commun de sensibilisation à la science ouverte à l'ensemble de la communauté institutionnelle.
- Inciter à publier dans des modèles responsables : voies verte et diamant.
- Sensibiliser au cadre juridique : droit d'auteur / autrice en contexte de science ouverte et stratégie de non-cession des droits.
- Encourager les bonnes pratiques dans la gestion des données de recherche.
- Décloisonner les actions de formation, en les mutualisant avec d'autres services de l'université.

Moyens

- Poursuivre les interventions en écoles doctorales dans le cadre d'IsiDoc't.
- Maintenir un niveau d'accompagnement individuel et collectif (HAL, PGD, édition, identifiants).
- S'appuyer sur l'offre de formation de Prairial pour renforcer la qualité éditoriale des revues.
- Proposer un module de formation initiation à la science ouverte au catalogue de la formation continue de l'université.
- Rédiger un guide sur l'usage des données produites dans le cadre de recherche participative, avec la Boutique des sciences. DISS
- Mutualiser les actions d'acculturation et de formation avec les partenaires de Prairial et DATAlystE.

ÉVÉNEMENTS

- Participer aux événements scientifiques tels que le séminaire de la Direction sciences et sociétés et le séminaire Recherche de l'université Lumière Lyon 2. DISS
- Sensibiliser à la science ouverte lors de manifestations de médiation scientifique (Fête de la science, événements organisés avec des partenaires de la DiSS, Biblis en folie). DISS
- Élargir la participation aux campagnes #LibiRef, portées par le SCD, en invitant les contacts de la DiSS ainsi que les partenaires éditoriaux de l'établissement afin de valoriser les productions en accès ouvert dans Wikipédia. DISS
- Mutualiser, sur le site Lyon Saint-Étienne, les événements consacrés à la science ouverte tels que l'Open Access Week, en partenariat avec Prairial et DATAlystE.



TRAJECTOIRE

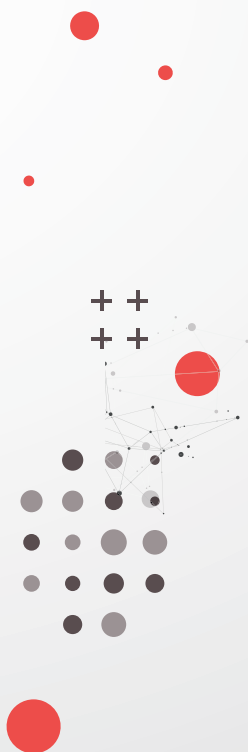
Les thématiques affichées dans la feuille de route permettent de fournir des repères indispensables au pilotage de la politique science ouverte de l'université. À cet effet, des objectifs stratégiques seront déclinés de manière opérationnelle par les différents acteurs/actrices de l'établissement, qu'ils/qu'elles soient intervenants/intervenantes, soutiens ou médiateurs/médiatrices de la science ouverte. La feuille de route pourra cependant être amendée afin de se conformer aux directives nationales et internationales, en constante évolution, ou bien afin de s'articuler avec les thématiques émergentes portées par l'université (par exemple, intelligence artificielle, codes et logiciels, etc.).

PRÉCONISATIONS ET ACTIONS

• Comme pour la précédente édition de la feuille de route, un bilan sera effectué après un an, comprenant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, accompagné d'une communication large vers l'ensemble de la communauté universitaire de l'université Lumière Lyon 2. Ce bilan sera articulé avec le plan d'action de l'université Lumière Lyon 2 demandé dans le cadre de CoARA, et en accord avec les engagements fondamentaux

de la coalition.

• Les orientations portées par la feuille de route se nourrissent de la contribution active des rédacteurs à différents groupes de travail axés sur la science ouverte, tant au niveau national qu'eupéen (ADBU, Alef, CoARA, Couperin, RDA, Repères, RDG, etc.). Cette implication continue et dynamique dans les réseaux professionnels devra permettre d'aligner les ambitions institutionnelles avec les démarches mutualisées autour de la science ouverte.



OUVERTE

UNIVERSITÉ

— université
— lumière
— LYON 2

